

AFFAIRE N° 39/18. - Marché de gré à gré à passer avec la
MAISON FOUQUE et Cie pour la fourniture d'un rouleau TANDEM VIBRANT
V.W.T. 7

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer un marché de gré à gré d'un montant de QUATRE MILLIONS QUATRE CENT DIX MILLE FRANCS CFA TTC (4 410 000 Frs CFA) avec la MAISON FOUQUE et Cie, pour la fourniture d'un ROULEAU TANDEM VIBRANT V.W.T. 7.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 901 - article 215 du budget de 1971.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.